



Arnaque pour pose pv par la société Vivaldi environnement

Par **tintin88**, le **18/04/2013** à **21:41**

bonjour cela fait 1 an que nous avons fait poser des panneaux photovoltaïques par la société Vivaldi environnement qui siège a Paris, au début cette installation devez être autofinancée pour une somme de 24500 euros avec la pose d'une éolienne de pignon mais qui en fin de compte nous coûte 35000 euros, la production estimée par le commercial était de 2000 euros annuel mais selon erdf nous devrions produire que 1000 euros maximum. Après que l'installation des panneaux fut faite une autre société est venue installer les compteurs de production et changer la ligne aérienne. 3 semaines plus tard nous avons reçu une facture de 1900 euros qui nous été destinées. Surpris nous avons contacté le service client de cette société en lui précisant que le commercial nous avez dit que nous n'avons rien à déboursier de notre poche nous n'avons jamais eus de réponse clair. De plus l'éolienne n'a jamais fonctionné jusqu'à ce jour et nous avons des gouttières sous les panneaux. rnQue puis-je faire pour être dédommagé? rnMerci de votre réponse. rnJe reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.